

LA FILIÈRE NOIX EN ISÈRE 2024

2eme

surface après la pomme



producteur de l'Union Européenne



2 AOP



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE NOIX EN FRANCE

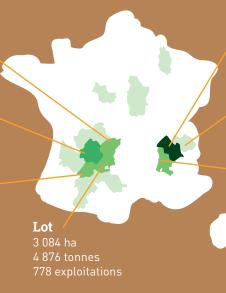
Corrèze

Dordogne

9 707 tonnes 1 538 exploitations

Lot-et-Garonne

956 ha 1510 tonnes 135 exploitations



Isère

8 652 ha 12 113 tonnes 957 exploitations

Savoie

65 tonnes

Drôme

3 163 ha 4 428 tonnes 626 exploitations

de 1 000 à 5 000 tonnes de 100 tonnes à 1 000 tonnes

www.isere.chambres-agriculture.fr













PANORAMA DE LA PRODUCTION





Production: 11200 t

Moyenne 2021-2023

Surface : 8700 ha

Moyenne par exploit. : **9ha**

Nombre d'exploitations

957

Auvergne Rhône-alpes



Production: 16700 t

Moyenne 2021-2023

Surface: 12000 ha Moyenne par exploit.:

6,9ha Nombre d'exploitations

1749

France



Production: 39 600 t

Moyenne 2021-2023

Surface: 27000 ha Moyenne par exploit.:

4,8ha

Nombre d'exploitations

5670

Monde



Production 3.5 Mt

Moyenne 2019-2022

Source : Agreste SAA série longue 2021 et 2023 Recensement Agricole 2020

FOCUS PAR ÉCHELLE

ISÈRE 🐁

1er

département français en surface exploitée

30% de la production française

20%

des exploitations en Isère sont nucicoles, les vergers représentent 4% de la SAU

SUD EST 🐸

44%

de la surface nucicole française Diversité de nuciculteurs : plusieurs modèles d'exploitations des pros spécialisés, pros non spécialisés, double actif, ...

8%

des exploitations sont spécialisées majoritairement situé en Isère – cela représente 43% de la surface!

Source : Recensement Agricole 2020

MONDE ***

La concurrence chilienne et américaine grandissante.

Chili: Aujourd'hui 6e producteur!

+ 35 000 ha

en 15 ans alors qu'elle était à peine 10 000 ha en 2005.

Etats-Unis: Depuis 2015, doublement de leur surface (+80 000ha). En comparaison, la surface française a augmenté de 60% depuis 2005 (+10 000ha).

Aujourd'hui, France = 17 % du verger américain et 58% du verger chilien

Source : FAOSTAT 2022

LES SIGNES DE QUALITÉ



Une forte augmentation des exploitations en noix AB :

Progression des surfaces de 8% à 37% entre 2009 et 2022.

11000 ha sont en bio en France.

28% des vergers du Sud-Est en bio et 34% sur le Sud-Ouest.

En ressort un déséquilibre entre offre et demande de noix en Agriculture Biologique : le marché est bouché entrainant peu, parfois pas, d'écart de prix sur la noix en départ ferme par rapport à du conventionnel.

Les AOP 🤵



Surface: 7000 ha (58%)
de la surface nucicole en
Auvergne Rhône Alpes
Production: 13 000 t/an en
moyenne

Taux de labellisation: 70% ~ 60% des volumes vendus

Source : CING et Noix du Périgord

Noix du Périgord - 2002

Surface: 9 000 ha Production: 10 000t/an en

Taux de labellisation : 20% ~10% des volumes vendus en AOP



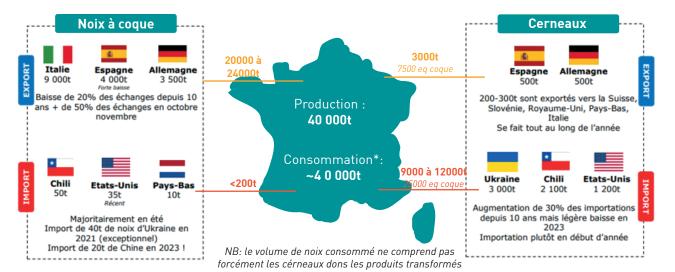




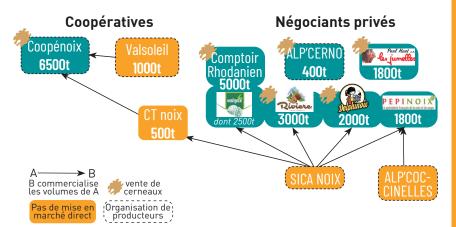




ÉCHANGES DE NOIX EN FRANCE



LES METTEURS EN MARCHÉ DANS LE SUD-EST



DONNÉES SUR LA CONSOMMATION

de la population consomme des noix

en consomment toute la journée

à plusieurs occasions de la journée

60%

consomme des noix en coque

des noix en cerneaux

en France soit - de 500g/an par **Francais**

Source: Rapport CTIFL, 2023

LES ÉCHANGES **MONDIAUX**

20 000-24 000 tonnes de noix 9 000 à 12 000 t de cerneaux d'Ukraine, du Chili et des Etats-

France pourrait suffire à la







FORCES DE LA FILIÈRE

- Des terroirs et un savoir-faire qui permettent une **production de qualité** certifiée par 2 AOP.
- La production de noix a un grand poids en France et en Europe : **2e verger fruitier et 1e verger de fruits secs – 1e en Europe.**
- Prise en compte des considérations environnementales : **37% du verger est en bio.**

Focus Isère

- Fort poids dans les cultures iséroises : environ 1/5 des exploitations iséroises ont des noyers.
- Fort poids dans la production nationale : 1e département nucicole, spécialisation plus importante.
- Une AOP ancienne avec un fort taux de labellisation.

FAIBLESSES DE LA FILIÈRE

Peu de structuration de la filière : l'AOPn, a perdu sa reconnaissance nationale au Syndicat national des Fruits Secs.

Focus Isère

- Une valorisation à l'export difficile face à la concurrence américaine et chilienne (gros calibre et prix bas)
- Une offre cerneau mal-positionnée et très majoritairement étrangère en France
- Forte progression de la production de noix hors appellation, exemple FERNOR et émancipation de l'AOP Noix de Grenoble
- Exploitations fragilisées par les fluctuations de production et de lourds investissements faits dans les bonnes années.
- Produit allergène, conditions d'utilisation et d'étique tage contraignant.
- Une offre de produits à base de noix, très large, mais peu adapté à la GMS.
- Des problèmes de rancissement des cerneaux et de l'huile accélérés en partie par l'énoisage mécanique (problème d'une main d'œuvre chère).

OPPORTUNITÉ DE LA FILIÈRE

- Les vergers traditionnels ont tout particulièrement un impact positif sur la baisse des émissions carbones et sur la biodiversité : projets financés par le label bas carbone
- Un plan filière a été mis en place pour aider à l'investissement.
- Les vergers mécanisés sont moins soumis aux problèmes de main d'oeuvre.
- Préoccupation de la santé des consommateurs : la noix est un produit sain et naturel aux nombreuses propriétés nutritives (w3).
- Manifestations des agriculteurs qui sensibilisent à la consommation de produits français et demandent des réformes pour faciliter la vie des agriculteurs.

MENACES DE LA FILIÈRE

- Impact du changement climatique sur la quantité et la qualité des noix (calibres...).
- Productivité faible et calibre petit par rapport aux USA ou aux Chili (utilisation d'intrants + main d'oeuvre).
- Manque de main d'œuvre (y compris familiale).
- Croissance des coûts de production (énergie, intrants...).
- Contexte d'inflation et baisse de la part de l'alimentation dans le budget des ménages qui se tournent vers des produits à bas prix -> impact sur SIQO et BIO.
- Une culture de la noix peu connue en dehors des régions de production.
- Une concurrence plus forte avec l'arrivée de la Chine dans les échanges et la guerre qui continue en Ukraine (facilitant les importations).



Contacts : Elu référent - Alexandre Escoffier 0684811750

Conseiller filière noix référent - Ghislain Bouvet 06 74 38 28 69